

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 89

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2708 - Prix : 1€

Éditorial

Hors d'une lutte massive et résolue, point de salut pour les travailleurs !

Unedic : les employeurs responsables du déficit

Page 4

Les propositions de la CGT : mais comment faire pour “travailler moins pour travailler tous ?”

Page 5

Labourdonnais, symbole du pouvoir de la bourgeoisie... qui n'est toujours pas déboulonnée !

Page 8

CHU Sud : Recul de la direction sur la prime Covid 19

Page 10

Guyane

L'État français responsable de la propagation du virus

Page 12

Pour répartir le travail entre tous sans diminuer les salaires



ÉDITORIAL

Hors d'une lutte massive et résolue, point de salut pour les travailleurs !

Second tour des municipales ; mise en scène gouvernementale autour de la transition écologique ; remaniement ministériel en vue ; énième prise de parole de Macron ... le ronron politicien reprend.

Mais l'important est ce qui se passe sur les lieux de travail, car avec les suppressions d'emplois et les fermetures d'entreprises, la bourgeoisie est en train de détruire les conditions d'existence de centaines de milliers de travailleurs.

La catastrophe sanitaire n'a été qu'un intermède pour la bourgeoisie. Au lieu des 60 milliards de dividendes prévus, les actionnaires en ont touché 40 ! Ceux qui ont été privés de versement sont priés d'attendre un an. Quand on est multimillionnaire, ce n'est certainement pas le bout du monde !

Alors oui, il y a la crise économique. Mais les profits et les grandes fortunes n'ont pas disparu. Et la bourgeoisie a de quoi se sentir soutenue : avec 15 milliards pour l'aéronautique, 8 milliards pour l'automobile et 18 pour le tourisme, l'hôtellerie et la restauration, l'État a déployé les grands moyens. Eh bien, cela n'empêche rien : la bourgeoisie impose de nouveaux sacrifices aux travailleurs et planifie des milliers de licenciements !

Dans les secteurs où la rentabilité est compromise, elle retire purement et simplement ses capitaux et met l'entreprise en faillite. Là où il y a moins d'activité, elle supprime des emplois. Là où l'avenir est incertain, elle renvoie les CDD et les intérimaires et se débarrasse des prestataires. Les travailleurs ne sont pas mieux considérés que les machines que l'on branche, débranche et déplace au gré des perspectives de profits. Qu'ils aient besoin d'un emploi pour vivre n'entre même pas en ligne de compte !

Même gavée de milliards par le gouvernement, même à la tête de fortunes immenses, la classe capitaliste sera sans pitié pour les travailleurs. Pour accumuler plus de profits dans cette période de crise, elle exploitera davantage les uns et licenciera les autres. Pour assurer sa prospérité, elle appauvrira toute la population laborieuse. Car il ne s'agit pas seulement des salariés, mais aussi des petits commerçants, artisans, paysans dont les revenus dépendent du pouvoir d'achat ouvrier. C'est une déclaration de guerre à ceux qui ne peuvent vivre qu'en travaillant.

Si les travailleurs ne se défendent pas pour préserver leurs conditions d'existence, des millions de nouvelles familles sombreront dans la précarité et la misère.

Les travailleurs n'ont ni capitaux ni cours boursiers à préserver. Ils n'ont que leur emploi et leur salaire. C'est ce qu'ils ont d'essentiel à sauver dans cette crise. Alors, loin du cinéma politicien et des promesses démagogiques, l'essentiel est la capacité des travailleurs à répondre aux coups. Il n'y a point de salut pour les travailleurs, hors d'une lutte collective et déterminée. Celle-ci peut s'engager à partir d'objectifs simples et unificateurs.

Face à l'effondrement de l'activité, il faut répartir le travail entre tous les salariés, qu'ils soient en CDI, en CDD, intérimaires ou salariés de la sous-traitance. Si l'activité est réduite, les cadences doivent baisser et le temps de travail doit être réduit, et les salaires maintenus intégralement en prenant sur les profits.

Face à la stratégie patronale d'opposer les travailleurs ou les sites en surchargeant d'activité les uns et en mettant les autres au chômage, il faut imposer de travailler moins pour travailler tous ! Pas un ouvrier, pas un employé, pas un intérimaire ou un contractuel ne doit être chassé de son poste de travail ni privé de son salaire !

Pour résorber le chômage, il faut créer massivement des emplois. L'épidémie de Covid-19 a mis en évidence le manque de personnel dans les hôpitaux. Pour qu'ils ne soient pas débordés, il a fallu des milliers de volontaires ! Les besoins sont tout aussi flagrants pour soigner les personnes dépendantes, pour l'éducation et la petite enfance, pour les transports ou pour la Poste.

Ces milliers d'emplois ne sont pas créés, car la bourgeoisie s'y oppose, comme elle s'oppose à toutes les dépenses publiques qui ne lui sont d'aucun profit. Mais les hôpitaux ou les Ehpad n'ont pas à être rentables financièrement. Ils ont à assurer tous les soins dont chacun, riche ou pauvre, a besoin ! Alors, il faut se battre pour créer ces emplois. Ceux-ci n'ont pas à générer de profits privés, leur utilité publique suffit à les justifier !

À la logique de rentabilité et de performance de la bourgeoisie, les travailleurs ont à opposer la leur : des emplois, des augmentations de salaire et un contrôle ouvrier sur les agissements du grand patronat qui nous mène de crise en crise !

2ème tour des municipales : le cirque électoral continue !

Le deuxième tour des municipales a été l'occasion de regroupements de listes de candidats que certains jugent baroques. Ainsi en est-il sur Saint-Denis où la candidate du PS, Ericka Bareigts s'est alliée à une candidate de droite, Nassimah Dindar, pour affronter un autre candidat de droite, Didier Robert. Ainsi en est-il aussi du candidat PS de Saint-Benoît, Leconstant, qui s'est rangé sur la liste du candidat de droite Dalleau.

Mais pourquoi Ericka Bareigts, ex-ministre de Hollande et à ce titre solidaire des attaques que son gouvernement a porté contre les travailleurs au travers de la loi Travail,

dite « El Khomri », serait-elle gênée de faire équipe avec Nassimah Dindar responsable du licenciement de quelques mille salariées de l'Arast ?

Il en est de même avec Leconstant et Dalleau.

Il en est de même avec Vlody qui s'afficha, un temps, avec l'aile « gauche » du PS pour s'allier aujourd'hui à Tien Ah Koon, capitaliste et représentant de la droite la plus réactionnaire qui soit et qui n'a pas hésité à accueillir la représentante du Rassemblement national.

En fait, ce qui unit tous ces politiciens avides de postes et de sinécures, c'est leur dévotion au

patronat et au système capitaliste. Leur rôle est de lanterner les travailleurs et les chômeurs avec des promesses jamais tenues... car seuls les capitalistes tiennent les cordons de la bourse.

En votant pour eux, en leur faisant confiance pour changer leur sort, les travailleurs ne peuvent aller que de désillusions en désillusions. Seules les luttes menées par la classe ouvrière peuvent lui ouvrir d'autres perspectives et une réelle amélioration de son sort.

Convention sur le climat : à la fin, c'est Macron qui décide...

La Convention citoyenne sur le climat a rendu publiques ses propositions pour lutter contre le changement climatique. L'objectif est « une baisse d'au moins 40 % des émissions des gaz à effet de serre d'ici 2023, dans un esprit de justice sociale ».

Après le grand débat lancé pour tenter de calmer la colère des gilets jaunes, Macron attendait de cette convention qu'elle lui permette d'améliorer son image sur le terrain de l'écologie. Cent cinquante personnes ont été tirées au sort, parmi des volontaires censés incarner un échantillon représentatif de la société française, mais flanquées d'experts et de dirigeants politiques désignés par le gouvernement pour les encadrer.

Les mesures présentées sont très variées, allant de l'abaissement de la vitesse maximale autorisée sur autoroute à l'incitation au recyclage, de la mise en place de repas végétariens dans la restauration collective à la rénovation des logements mal isolés, de l'interdiction de certains panneaux publicitaires à la renégociation du CETA, l'accord de libre échange

entre l'Union européenne et le Canada, ou à une révision de la Constitution pour y intégrer la défense de l'environnement.

Il est bien probable que les mesures faisant payer d'une manière ou d'une autre les couches populaires seront appliquées, sous prétexte de lutte contre le réchauffement climatique. Celles qui, par contre, pourraient écorner les profits des entreprises ou que celles-ci jugeraient trop contraignantes, comme la baisse

du temps de travail, sont d'ores et déjà écartées.

La règle était écrite dès le début : la convention discute, propose, et à la fin Macron décide. Avec ou sans référendum, il cherche le meilleur moyen de tirer profit d'une opération politique destinée à lutter contre la baisse de sa cote de popularité. Des objectifs bien éloignés de la lutte contre le réchauffement climatique.

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE
SAMEDI 4 JUILLET de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 5 JUILLET de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ
VENDREDI 17 JUILLET de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 18 JUILLET de 8H30 à 10H00**

Unedic : les employeurs responsables du déficit



L'Unedic, l'organisme qui gère la caisse de l'Assurance chômage, a annoncé le 18 juin que son déficit pourrait atteindre 25,7 milliards d'euros à la fin de cette année. Le gouvernement ne manquera d'utiliser ce chiffre pour justifier ses futures attaques contre les chômeurs.

À l'origine de ce déficit, il y a d'abord l'explosion des suppressions d'emplois organisées par le patronat

pour faire payer la crise aux travailleurs. L'organisme les estime à 900 000 équivalents temps-plein d'ici décembre, un chiffre sans précédent en un temps aussi court, qui ne tient pas compte des non-salariés, autoentrepreneurs par exemple. Il y a donc plus de chômeurs à indemniser et moins de recettes pour l'Unedic.

Le chômage partiel, utilisé par beaucoup d'entreprises, et financé à

30 % par l'Unedic, a aussi fortement contribué à ce déficit. Ainsi le patronat est parvenu à faire prendre en charge les salaires de plusieurs millions de travailleurs par la caisse censée servir à indemniser les chômeurs.

Enfin, pour faire face à son déséquilibre budgétaire, l'Unedic a été contraint d'emprunter. Par le biais de cette dette dont le poids est de plus en plus important, les caisses de chômage se retrouvent à alimenter les profits de la finance, là encore au détriment des chômeurs.

La précédente réforme de l'Assurance chômage, suspendue du fait de l'épidémie mais nullement annulée, prévoyait un nouveau mode de calcul devant priver les chômeurs de 3,4 milliards d'euros d'allocations. Sous prétexte de sauver l'Unedic, patronat et gouvernement finiront par s'entendre sur une façon de réduire encore davantage les droits des chômeurs. Cela fait partie intégrante de l'offensive patronale contre tous les travailleurs.

Sécurité sociale : un trou à combler avec les dividendes

Le déficit annoncé par le gouvernement pour les comptes de la Sécurité sociale en 2020 est maintenant de 52 milliards d'euros, 25 % de plus que prévu par le ministre Darmanin il y a deux mois, lors du vote du budget rectificatif. Le déficit global est creusé par celui de la branche maladie, de 31 milliards, résultant lui-même de dépenses exceptionnelles liées à la crise sanitaire. D'un autre côté, les recettes ont considérablement fondu pendant la crise sanitaire et économique qui perdure. Le manque à gagner sur les rentrées provient en grande partie des cotisations patronales reportées, annulées ou simplement en baisse à cause des emplois supprimés et des horaires réduits.

Il y a fort à parier que les reports

de cotisations patronales se transformeront, à la rentrée, en annulations pures et simples, prétendument au nom de la sauvegarde de l'emploi. D'un autre côté, celui des travailleurs, la baisse du salaire moyen liée à l'activité partielle et l'augmentation du nombre de chômeurs creusent elles aussi le déficit.

Quant à l'augmentation circonstancielle des dépenses de santé, elle n'a visiblement pas suffi à financer les masques, tests et respirateurs qui manquaient, ni les coûteux transferts d'hôpital en hôpital. Au demeurant, qu'en restera-t-il pour les primes promises au personnel de santé, et surtout pour les indispensables augmentations de salaire ? Sans parler des embauches nécessaires pour aug-

menter le nombre de lits d'hospitalisation, le suivi des soins et l'entretien des locaux et du matériel ?

L'argument du déficit reste une vieille ficelle pour les gouvernants, quand il s'agit soit de limiter la revalorisation des pensions, de retraite notamment, voire de les diminuer, soit de serrer les cordons de la bourse pour les dépenses de santé, soit les deux.

Se défendre face à ces menaces dépend non seulement des travailleurs de la santé, mais de l'ensemble du monde du travail. Car, au-delà des chiffres avancés, les richesses existent du côté patronal, qui a accumulé les dividendes comme jamais.

Chômage partiel : pour le patronat, le beurre et l'argent du beurre

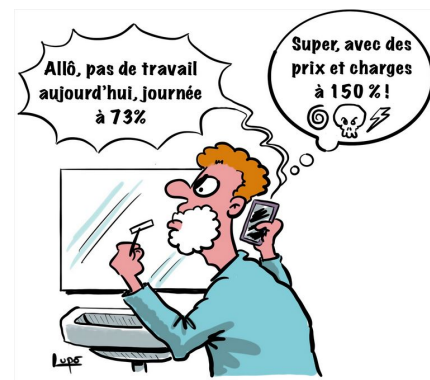
L'État a déjà dépensé 17 milliards d'euros d'argent public en payant, à la place des entreprises, l'indemnisation de millions de salariés mis au chômage partiel par leur patron, qui n'ont touché que 84 % de leur salaire.

D'abord mis en place en urgence pendant le confinement, le gouvernement est en train de mettre au point l'extension de ce dispositif, annonçant sa prolongation jusqu'en 2021 sous le nom d'activité partielle de longue durée.

Le gouvernement a justifié cette dépense au nom de la préservation de l'emploi. Mais à ceux qui se demandaient si cette immense aide au patronat était compatible avec des plans de licenciements, la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a apporté une réponse le 16 juin : « *Un accord majoritaire [avec des syndicats dans une entreprise] pourra permettre des licenciements en même temps.* »

Voilà les patrons rassurés. Ils pourront continuer à toucher ces aides et à licencier. Quand on parle

de sauver les entreprises, ce n'est pas pour sauver leurs salariés.



Baisse d'impôts : l'impatience du Medef

Mercredi 17 juin, le président du Medef, Roux de Bézieux, a réclamé une nouvelle fois que le gouvernement baisse les « impôts de production » dès maintenant, sans attendre 2021.

Ces taxes payées par les entreprises, dont certaines dépendent de leur chiffre d'affaires, d'autres de la valeur locative de leurs bâtiments ou de la valeur ajoutée sur les produits, représentent plus de 70 milliards d'euros par an, soit plus de deux fois

ce que rapporte l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IS). Ce n'est pas étonnant puisque le taux de l'IS, qui était de 50 % en 1980, a sans cesse baissé depuis quarante ans, et que Macron a promis de le faire passer de 31 % à 25 %

Le gouvernement a certes promis de baisser ces impôts de production en 2021. Mais le Medef ne veut pas attendre aussi longtemps et en prenant prétexte de l'aggravation de la crise, il ne manque aucune occasion

de monter au créneau.

La majeure partie de ces impôts sont prélevés par les collectivités locales et servent en partie à financer les écoles, les crèches, la santé, les transports, etc. Dans la logique patronale, les entreprises ne sont pas là pour financer les besoins de la population, mais exclusivement pour fabriquer du profit et des dividendes pour les actionnaires.

Les propositions de la CGT : mais comment faire pour “travailler moins pour travailler tous ?”

Mardi 23 juin, Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, interviewé sur France Inter, a tenu à répondre à la provocation de Macron qui, alors que le nombre de suppressions d'emplois, de licenciements et de fermetures d'usines explose, avait osé lancer : « *Il faut travailler plus et produire plus* ». Avec le slogan « *Il faut travailler moins pour travailler tous* », Philippe Martinez a défendu la baisse du temps de travail sans perte de salaire, pour offrir un emploi à ceux qui en sont privés. Malheureusement, il n'en reste pas là. Il a voulu montrer qu'il avait tout un programme pour bien gérer le système capitaliste :

« *Il faut un vaste plan d'investissement pour développer l'emploi et*

ne pas le supprimer... Ce serait une erreur de continuer à vendre nos bijoux de famille à des entreprises qui cherchent d'abord à récupérer un marché plutôt qu'avoir un plan stratégique. C'est valable pour Nokia, mais c'est valable pour des tas d'entreprises en France ».

Les dirigeants syndicaux appellent cela « *être une force de proposition* », mais c'est une posture et un jeu de dupes. Car il est certain que les grands groupes capitalistes ont une stratégie, très bien définie, exposée et défendue sans relâche. Il s'agit d'augmenter, par tous les moyens, leurs profits et les dividendes versés à leurs actionnaires, et de faire remonter le cours de leurs actions. Pour cela, il leur faut dimi-

nuer de façon drastique la part revenant à leurs salariés. Licenciements, fermetures d'usines, aggravation des conditions de travail et baisse des salaires sont leurs outils et leur plan dans celles qui ne ferment pas. Les patrons n'ont pas d'autre plan que d'étrangler les travailleurs, ils ne veulent ni ne peuvent en avoir d'autre.

Pour imposer la juste revendication « *Travailler moins pour travailler tous* », il faut d'abord que les travailleurs soient conscients que la question n'est pas de convaincre les gouvernants et les capitalistes, mais de les contraindre. La classe ouvrière a la force de le faire, si elle sait se mobiliser.

Ça roule pour GBH

Si des dizaines de milliers de travailleurs en France et à La Réunion payent le prix fort la crise sanitaire et économique par les licenciements, les suppressions de postes, les baisses de salaires, etc. les grands groupes capitalistes, eux, en profitent.

C'est le cas du groupe Bernard Hayot qui a obtenu un prêt de 115

millions d'euros garanti par l'État pour ses 6 filiales dont Automobiles Réunion SN (Renault) et Cotrans Automobiles SAS.

GBH qui vient de racheter les grandes surfaces Score et Jumbo Score n'avait vraiment pas besoin de ce coup de pouce de l'État.

En effet, ses autres enseignes Mr Bricolage, Décathlon et Carrefour, la

branche automobile se portent très bien. En 2019 les ventes de véhicules à La Réunion ont augmenté 5 % par rapport à l'année précédente. Et la tendance est à la hausse depuis 6 ans.

C'est donc à GBH et aux capitalistes de son acabit de faire des sacrifices, pas aux travailleurs !

Capitalistes rapaces !

Carrefour comme Leader Price, Score et Super U n'ont pas baissé les rideaux pendant le confinement. Les employés ont travaillé sans relâche, parfois la nuit, pour ravitailler les rayons, servir les clients, passer les produits en caisse en s'exposant au virus.

Macron, pour faire bonne figure, a suggéré aux patrons des grandes surfaces de verser une prime à leurs salariés.

Suggestion n'étant pas obligation, les directions de ces magasins n'ont

donné cette « prime covid » qu'à un nombre limité de salariés et...au prorata du temps travaillé . À Jumbo Score il a fallu que les travailleurs se mettent en grève pour l'obtenir ! À Carrefour la direction a fait le choix de ne verser la prime qu'aux employés en CDI en excluant ceux en CDD qui n'étaient plus en poste après le confinement.

Après les avoir bien exploités et fait du profit sur leur dos, le groupe Hayot les a remerciés sans un centime de plus !

Si colère des travailleurs il y a, ces rapaces ne l'auront pas volée !



Salaires BTP : une hausse misérable

Lors des dernières négociations annuelles obligatoires (NAO) repoussées en juin sous prétexte de coronavirus, la délégation patronale est revenue sur la proposition dérisoire d'augmentation des salaires de 0,8 % qu'elle avait faite aux organisations syndicales en début d'année. Cette fois la base de négociation c'est zéro pour cent, les patrons justifiant leur revirement par les difficultés générées par la Covid 19.

Difficultés pour les patrons ? Ils ont pu bénéficier des aides étatiques pour payer les salaires de leurs salariés mis au chômage technique et ont récupéré 52 millions d'euros supplémentaires de la part du gouvernement via le plan « Pétrel ». Ils ne sont pas à plaindre, contrairement aux ouvriers du bâtiment qui ont eu à subir non seulement la hausse sévère du coût de la vie ces trois derniers mois,

mais, en plus, pour la plupart, la baisse de leurs salaires.

Il faudra bien autre chose que des

négociations autour du tapis vert pour arracher au patronat ce dont ont besoin les travailleurs de ce secteur !



Travailleurs sans papiers : pour la régularisation immédiate !

Des milliers de travailleurs sans papiers et de manifestants révoltés par leur situation ont à nouveau défilé le 20 juin à Paris et dans d'autres grandes villes.

Si les manifestations ont été parfois tacitement autorisées, elles ont pu être interdites, comme à Rennes, Toulouse et Lille, et parfois accueillies par des matraques et des grenades.

Il y avait parmi eux ceux qui sont venus chassés par la guerre, ou la faim, ou les deux. Certains constituent le seul espoir, pour leur famille restée au pays, de voir arriver de temps en temps un peu d'argent économisé. Certains dorment dans la rue,

même en travaillant chaque fois qu'ils peuvent, mais n'ont pas encore trouvé un toit, ou en ont été chassés. Alors, devant quelle autorité peuvent-ils contester, devant quel tribunal surchargé ? Quel recours peuvent-ils attendre, de qui ?

Pour d'autres, c'est le travail sans limite jusqu'à 50, 70 heures par semaine, à prendre ou à laisser. Les travailleurs sans papiers sont partout où le travail est dur, précaire, mal rémunéré, dans le nettoyage, la sécurité, le bâtiment, les exploitations agricoles... Mais eux, en triste bonus, doivent garder l'œil aux aguets à tout contrôle dans les transports, dans les gares et les stations de métro. « *Au-*

cun être humain n'est illégal », proclamait une pancarte de manifestant. Les travailleurs le sont moins encore que les autres, car c'est d'eux, avec ou sans papiers, que dépend le fonctionnement de la société.

Les revendications sont toujours les mêmes, tant elles sont évidentes. Il faut la régularisation de ceux qui travaillent, ou qui travailleraient s'ils avaient un permis, la fermeture des centres de rétention administrative, véritables prisons sans jugement, le droit à un logement. Ce n'est rien d'autre que le droit à la dignité de celle ou de celui qui ne vole pas son pain.

Violences policières : des images accablantes

Des vidéos de l'arrestation de Cédric Chouviat, le 3 janvier dernier, ont été rendues publiques ces derniers jours. On y entend ce livreur de 42 ans, plaqué au sol sur le ventre à l'issue d'un contrôle routier, dire « j'étouffe » à plusieurs reprises. Il est mort deux jours plus tard à l'hôpital, des suites de l'asphyxie.

Du côté de la police, on explique que Cédric Chouviat ne se laissait pas faire et s'était même montré insultant. Comme si cela pouvait justi-

fier la mort d'un homme désarmé dont les insultes les plus graves ont été « clown » et « pauvre type » ! Mais peu importe, il s'agit de soutenir que les policiers ne sont pas coupables de cette mort et que c'est la victime qui a eu le tort de protester et de ne pas se soumettre sans faire d'histoires.

Les « *J'étouffe* » répétés par Cédric Chouviat résonnent d'autant plus fortement qu'ils font écho au « *I can't breathe* » de George Floyd, lui aussi assassiné lors d'un contrôle

policier, aux États-Unis cette fois, et à l'origine de la vague de mobilisation contre le racisme et les violences policières.

En France comme aux États-Unis, le mépris et le racisme des forces de police envers les petites gens sont permanents. Ils s'expriment dans les attitudes et les propos des policiers, des contrôles au faciès au tutoiement, en passant par les amendes distribuées pour « montrer qui commande ». Et parfois ce mépris est mortel.

Passé colonial : Gallieni et tant d'autres

Le 17 juin, la station de métro parisienne Gallieni a été rebaptisée symboliquement des noms de Josette et Maurice Audin, à l'initiative de militants du Parti communiste. Maurice Audin était un jeune mathématicien appartenant au Parti communiste en Algérie. Le 30 juin 1957, il fut enlevé par les parachutistes français et disparut sans laisser de traces.

Gallieni, lui, fut un des pires massacreurs des conquêtes coloniales françaises. À la tête des tirailleurs sénégalais en Afrique, puis des tirailleurs tonkinois en Indochine, il réprima dans le sang les révoltes des

populations locales qui venaient d'être asservies par la France. C'est à Madagascar qu'il s'illustra le plus tristement. Arrivé dans la grande île en 1896, il y mena pendant dix ans une répression féroce contre les guérillas locales qui n'acceptaient pas cette domination et ses conséquences.

Gallieni fut aussi, parmi les cadres coloniaux, le théoricien éhonté des pratiques racistes que tous appliquaient sur le terrain. Il fit effectuer un recensement photographique des différentes populations de l'île, pour les classer par race et les amener à s'affronter, affirmant que cela coûte-

rait moins cher que l'entretien d'un corps expéditionnaire. Cette politique, consistant à diviser pour régner, appliquée par toutes les puissances coloniales, a laissé derrière elle nombre de bombes à retardement, comme au Rwanda.

Gallieni revint en France pour la Première Guerre mondiale et sut montrer au cours de cette boucherie que, tout raciste qu'il fût, son mépris pour la vie des soldats français valait bien celui qu'il avait pour les populations des colonies.

La bourgeoisie française honore ces héros car c'est grâce au sang des

suite page 8

hommes et des femmes envoyés à l'abattoir par ces soudards que se sont constituées et perpétuées bien des fortunes prétendument honorables.

Le geste fait à la station de métro

Gallieni n'est bien sûr que symbolique, tout comme les différents gestes visant les statues, monuments ou noms de rues effectués dans le cadre des mouvements de protestation de la jeunesse. Mais ces gestes

ont au moins le mérite de rappeler les véritables états de service de ceux que la bourgeoisie et la plupart des hommes politiques français continuent aujourd'hui de révéler comme des héros.

Labourdonnais, symbole du pouvoir de la bourgeoisie... qui n'est toujours pas déboulonnée !



Bertrand François Mahé de Labourdonnais (1699-1753), ayant vécu sous les règnes des rois Louis XIV et Louis XV, aventurier originaire d'une famille de la petite noblesse bretonne de Saint Malo a commencé sa carrière en s'embarquant à l'âge de 10 ans comme mousse sur un voilier affrété par la Compagnie Française des Indes Orientales.

Après avoir boulingué sur les côtes africaines et américaines et fait son chemin dans la hiérarchie navale, il participe à la conquête de l'Inde et à l'installation des comptoirs commerciaux français dans ce pays (Mahé, Pondichéry, Madras) où il fait fortune dans le commerce.

En 1735, nommé gouverneur des Mascareignes, il engage de grands travaux à l'île de France (aujourd'hui Maurice) en créant port, routes et en développant l'agriculture de subsistance en exploitant le travail des esclaves amenés d'Afrique et de centaines de pauvres Bretons.

Quelques temps après il débarque à Bourbon où il dirige une répression impitoyable contre les esclaves marrons.

Par milliers, les Malgaches et Africains réduits en esclavage sont amenés par les Négriers à Bourbon mais ne tardent pas à fuir les propriétés en se réfugiant dans les cirques et à mener des actions meurtrières contre les propriétaires esclavagistes qui se retrouvent en minorité dans l'île.

Labourdonnais qui fera venir lui-même 2500 esclaves dans l'île, est actionnaire d'un armement négrier. Il va organiser la chasse aux marrons en organisant des détachements de chasseurs d'esclaves. Il accroît la prime pour chaque Noir tué ou pris vivant. La capture d'un fuyard assassin, qu'on pourra ensuite exécuter en public, rapporte deux esclaves en prime. Une loi éditée par le roi Louis XV, en son article 34, le Code Noir, avait d'ailleurs légalisé et encourageait la chasse à l'homme, à ces hommes considé-

rés par les esclavagistes non pas comme des humains, mais comme des « meubles » !

Laverdure " Roy de tous les marrons " est abattu en décembre 1752 par le plus célèbre des tueurs de Noirs : François Mussard. D'autres chefs marrons sont pourchassés sans relâche : Cimendef, Courteveaux, Dimitil, Manzac, Simitave, Simeter, Diamatek, Jassemin, Jouan... Femmes et enfants n'échappent pas à la tuerie. En 1752, le « chasseur de Noirs » François Mussard fait ses comptes. D'après lui, il ne reste pas plus de quarante marrons dans toute l'île. Il reçoit au nom du roi un « fusil d'honneur » en récompense des services rendus. (Ténèbres au siècle des Lumières de François Soufflet).

Voilà à quel prix les grands propriétaires esclavagistes de Bourbon, ancêtres de bon nombre des capitalistes actuels de La Réunion, et la bourgeoisie française ont accumulé leur fortune.

Pas étonnant que la bourgeoisie au pouvoir ne trouve rien à redire sur la présence de la statue de Labourdonnais trônant toujours devant la préfecture du chef lieu, symbole du pouvoir qu'elle fait toujours peser sur toute la société et plus particulièrement sur les esclaves salariés d'aujourd'hui !

Élevons pour que de là il assiste au déboulonnage en grand, celui qui vengera toutes les misères et les exploitations : le renversement de l'ordre bourgeois capitaliste par les prolétaires révoltés.

Il y a 60 ans, l'indépendance de Madagascar



Le 26 juin 1960 Madagascar obtenait son indépendance. Ce territoire grand comme une fois et demie la France s'affranchissait officiellement de la puissance coloniale française, 13 ans après l'insurrection de mars 1947.

L'indépendance fut proclamée par Philibert Tsiranana qui fut le premier président de la Grande île.

Quelques semaines plus tôt, celui-ci s'était rendu à Paris à la 7ème session du comité exécutif de la Communauté, une sorte de laboratoire de décolonisation « pacifique » et « encadrée » pour les pays d'Afrique subsaharienne, conçu et présidé par De Gaulle revenu au pouvoir depuis 1958.

Lors de ce comité, Tsiranana plaïda pour l'indépendance de Madagascar, l'une des trois options offertes aux colonies par la Constitution du 4 octobre 1958 à savoir : conserver leur statut de territoire d'outre-mer, devenir un département d'outre-mer ou se constituer en République au sein de la Communauté. L'indépendance fut actée par le premier ministre de l'époque Michel Debré.

Le lendemain du jour de l'indépendance, des accords de coopération furent signés entre la France et Tsiranana précisant comment la France allait continuer à faire la loi dans son pré-carré, à exploiter les richesses et

les hommes de ce pays comme elle l'avait fait depuis plus de deux siècles.

Bien que la période coloniale proprement dite n'ait débuté qu'en 1883, sur l'insistance de Jules Ferry qui réclamait le nord du pays, la présence des Français à Madagascar remonte en fait à la période de la Compagnie de l'Orient qui y établit une colonie à Fort-Dauphin.

À cette époque, les deux puissances coloniales l'Angleterre et la France rivalisaient pour asseoir leur domination sur les territoires de cette partie de l'Océan indien. La France s'imposa devant sa rivale, fit main basse sur la grande île et également sur les îles environnantes dont La Réunion vers laquelle elle envoya les premiers colons blancs avec des femmes malgaches et pendant toute la période de l'esclavage, des esclaves en provenance de Madagascar.

Après deux siècles et demi d'occupation partielle et irrégulière, la France déclara la guerre le 22 octobre 1894 pour imposer en 1895 un traité de protectorat à la reine Ranaivalona III et à son époux le premier ministre Rainilaiarivony, le véritable dirigeant du pays.

Alors que les Français venaient juste de prendre Tananarive, capitale du désormais feu royaume, des révoltes éclatèrent, en particulier en

Imerina, au cœur de l'île. Les insurgés, appelés Menalamba attaquèrent églises et temples, affrontèrent les troupes françaises aidées de quelques troupes malgaches.

À la suite de ces soulèvements c'est le général Gallieni qui se chargea de mener à bien la mission « civilisatrice ». Ce héros encensé par la bourgeoisie française « pacifera » l'île en faisant plusieurs dizaines de milliers de morts.

Un mois et demi après l'annexion totale de l'île, en 1896, l'esclavage fut aboli mais Gallieni eut recours au travail forcé.

Les corvées infligées aux Malgaches tuèrent des milliers d'ouvriers, sacrifiés pour la construction de bâtiments, de routes, etc.

Les privations et les humiliations faites aux Malgaches provoquèrent des révoltes et une insurrection en mars 1947, soit 13 ans avant l'indépendance de Madagascar. La répression menée par l'impérialisme français fut sanglante. Elle fit 89 000 morts.

Depuis Philibert Tsiranana, Madagascar a connu plusieurs présidents avec qui l'État français s'est bien accommodé, dont l'actuel Andry Rajoelina. Peu importe les répressions que ces hommes de pouvoir ont exercées ou exercent encore sur les classes laborieuses de Madagascar, peu importe la corruption qui gangrène l'État et les autorités malgaches, peu importe la misère qui continue de sévir dans ce pays, pourvu que les multinationales françaises et autres puissent piller les richesses du pays et exploiter sa main d'œuvre.

Aujourd'hui, 60 ans après l'indépendance, les travailleurs et les pauvres sont toujours livrés à leur sort misérable. Leur niveau de vie est le même qu'en 1960 !

Les chances pour les classes populaires de vivre des jours meilleurs reposent sur la capacité des travailleurs à se débarrasser, une bonne fois pour toute, de tous ces parasites capitalistes, malgaches et étrangers, qui vivent sur leur dos.

Un rapport du HCR : réfugiés, toujours plus nombreux

Chaque année, le 20 juin, à l'occasion de la journée des réfugiés instituée par l'ONU, le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) publie son rapport.

On peut y lire qu'il y aurait 80 millions de réfugiés dans le monde, soit 1 % de l'humanité. Ce nombre a doublé en dix ans car, dit le HCR, non seulement les conflits sont de plus en plus nombreux, mais, comme ils ne s'éteignent pas, les populations déplacées n'ont aucune chance de rentrer chez elles.

La moitié des personnes déplacées le sont dans leur propre pays. 80 % de ceux qui ont dû franchir une frontière sont hébergés dans un pays limitrophe de celui qu'ils ont fui,

comme les millions de Syriens regroupés en Jordanie, au Liban, en Turquie. Un tiers des réfugiés sont des enfants, dont un bon nombre sont isolés.

En examinant les causes de chaque conflit d'où sont sortis des réfugiés, on trouverait inévitablement le choc des intérêts des grandes puissances, leur volonté de garder la main sur les richesses et les routes, les armes qu'elles fabriquent et commercialisent, les hommes qu'elles stipendient, les dictatures qu'elles protègent, les cicatrices que leurs pillages ont laissées.

La France, qui fut et reste une des principales puissances, dont les banquiers et les militaires inter-

viennent aux quatre coins du monde, a une large part de responsabilité dans cet état de fait. Elle espère consacrer, selon les chiffres du ministère des Affaires étrangères, 500 millions d'euros par an, à partir de 2022, pour l'aide humanitaire d'urgence. Elle refuse toujours d'accueillir sur son sol des réfugiés, quand bien même ils dériveraient sur des canots pneumatiques ou gèleraient dans les Alpes. Les opérations extérieures de l'armée française, en année moyenne, coûtent quant à elles 1 milliard d'euros.

Et ceux qui dirigent ainsi le monde prétendent que leur système social est le summum de ce que l'humanité peut atteindre !

DANS LES ENTREPRISES

CHU SUD

Recul de la direction sur la prime Covid 19

Dans une note de début juin la direction du CHU de La Réunion avait décidé que le SMUR de Saint-Pierre, au contraire de son homologue du Nord, n'était pas éligible à la prime Covid 19 expliquant qu'aucun cas de Covid-19 n'avait été recensé parmi les personnes prises en charge par le SMUR Sud.

Cette décision n'a pas été du tout du goût des agents concernés qui ont rétorqué qu'ils avaient au contraire participé de plein pied à la mobilisation générale contre l'épidémie de Coronavirrus et ne voyait pas pourquoi ils étaient exclus du bénéfice de cette prime.

Prenant sans doute la mesure de la colère qu'elle avait provoquée avec cette énième mesure injuste faisant suite à toutes une série d'autres (transfert du service de chirurgie infantile au Nord, insuffisance d'effectifs aux urgences), la direction du CHU a finalement fait machine ar-



Grève agents chirurgie pédiatrique CHU Sud - 2018 (photo Réunion 1ère)

rière et annoncé aux salariés concernés que « Après étude complémentaire, il ressort que les infirmiers du SMUR Sud ont joué un rôle important dans la formation des infirmiers des urgences du site Sud et qu'à ce titre leur mobilisation a été significative » pour conclure que les

membres du Smur percevront bien la prime Covid de 1500 € comme leurs collègues du Nord !

Étonnant comme les patrons retrouvent la mémoire et la raison quand les travailleurs tapent du poing sur la table !

Et contre le virus capitaliste, qu'est-ce qu'on fait ?

Un postier a accusé la direction de la Poste d'avoir fait pression sur ses employés pour obliger ceux qui étaient en garde d'enfants ou en chômage partiel à reprendre le service, s'immiscant dans la vie privée des postier-e-s, réclamant des justificatifs qu'elle n'était pas en droit de demander et a déclaré que « le gouvernement durcit le confinement pour la vie, la Poste de La Réunion rappelle ses confinés pour le Profit ». La direction de la Poste a esté contre lui aux Prud'hommes demandant au tribunal de le condamner à une amende de 3000 € et à sa publicité sous peine de 500 € d'astreinte journalière.

Chez RVE, entreprise saint-andréenne de tri de matériels

électriques et informatiques, employant quelques 140 salariés sous contrats largement subventionnés par l'État, le patron vient de licencier 15 ouvriers et un délégué CGTR pour avoir demandé des comptes sur l'insuffisance de moyens de protection mis à leur disposition pendant l'épidémie de Covid 19 et pour l'avoir fait savoir sur les réseaux sociaux. Les risques de contamination par la Covid 19 n'étaient pas seuls mis en cause. Le sont aussi les risques dûs à l'émanation de gaz toxiques lors des manipulations des climatisations mises au rebut auxquels s'ajoutaient d'autres revendications concernant l'insuffisance des effectifs, les changements imprévisibles de plannings, le

non respect des temps de repos.

Piqués au vif par les travailleurs qui ne s'en laissent pas compter en cette période de crise et d'épidémie, les patrons sanctionnent, éjectent les salariés récalcitrants pensant mettre un coup d'arrêt à la contestation sociale. Ils ne font que gagner du temps, mais leur mépris des travailleurs amènera inévitablement d'autres salariés à contester leurs agissements et leur pouvoir arbitraires.

Tout aussi toxique et dangereuse que le Coronavirus est l'exploitation capitaliste.

Pour se protéger du premier, il faudra se débarrasser de la seconde !

DANS LE MONDE

MAURICE

Licenciements en masse dans le tourisme et l'aérien

La direction d'Air Mauritius a demandé au gouvernement que la compagnie nationale soit mise dès le 22 avril sous administration judiciaire volontaire, disant n'être plus capable de faire face à ses dépenses.

Comme dans la plupart des compagnies aériennes mondiales, les dirigeants d'Air Mauritius ont mis en avant l'arrêt des vols suite à la décision du gouvernement de confiner la population et de fermer ses frontières, mais les difficultés financières de la compagnie ne datent pas d'aujourd'hui. Son budget était déjà plombé par la mauvaise gestion de ses dirigeants qui ont développé des destinations non rentables par exemple ou se sont tout simplement bien servis dans les caisses.

Lors d'une conférence tenue le 1er juin, l'administrateur de la compagnie (où l'État est majoritaire) a déclaré qu'il allait envoyer une demande



d'autorisation de licencier 1000 employés, (soit la moitié de l'effectif) au « Redundancy Board », instance créée par le gouvernement en 2019 et destinée... à définir le montant de l'indemnisation en cas de licenciements collectifs (3 mois par année de travail en cas de licenciement abusif, un mois en cas de licenciement « justifié »).

Des milliers de travailleurs du

secteur touristique et à présent de l'aviation civile sont visés par ces licenciements avec à la clé des indemnités misérables. Ils n'ont aucune raison d'accepter cela, car le gouvernement mauricien a su dégager des aides financières pour les capitalistes et parce que ces derniers ont empêché de confortables profits qui devraient servir aujourd'hui à maintenir emplois et salaires.

L'État français responsable de la propagation du virus

La Guyane, cette colonie française limitrophe du Brésil, subit les conséquences de sa proximité avec l'épicentre de l'épidémie qui se situe actuellement en Amérique latine. C'est la seule région encore en rouge sur la carte sanitaire, et le gouvernement français y envisage même le reconfinement. Au secours de sa politique on voit les médias et les experts en tous genres venir nous expliquer la géographie, les fleuves habités depuis des temps immémoriaux par des populations incontrôlées, etc. Autant de prétextes servis sur un plateau pour dédouaner le gouvernement de ses responsabilités. Un gouvernement qui sans gêne aucune veut faire porter le chapeau aux voisins.

Pour mesurer l'ampleur de cette tromperie, ci-dessous un extrait de ce que nous écrivions le 1er novembre 2017 :

Macron en Guyane : qui sème le mépris récolte la révolte !

« Je ne suis pas le père Noël » : telle a été la première déclaration de Macron à son arrivée en Guyane le jeudi 26 octobre. Dans ce vestige de l'empire colonial, près de la moitié des familles vivent sous le seuil de pauvreté et un jeune sur deux est au chômage. Une partie des habitants n'ont ni eau courante, ni électricité.

À côté de cette population dans le dénuement, il y a le centre spatial de Kourou d'où sont lancées les fusées Ariane, doté d'équipements ultramodernes et d'un centre médical longtemps réservé aux seuls employés de la base. Un contraste aussi choquant est révoltant ! Revendiquer la fin des



Wikimedia Commons - Cayambe

injustices, ce n'est pas demander que l'État fasse des cadeaux, mais qu'il respecte enfin le droit élémentaire de la population à vivre correctement !

Au printemps dernier, les Guyanais se sont mobilisés pour faire entendre leurs droits : pendant cinq semaines, le territoire a été paralysé par une grève générale et des barages où se retrouvait toute la population, en particulier la jeunesse des quartiers populaires. Face à leur détermination, le gouvernement de l'époque avait été obligé de s'engager à mettre en œuvre un plan d'un milliard d'euros pour les besoins les plus urgents et à examiner sans délai le financement de mesures chiffrées à deux milliards d'euros.

Six mois après la fin du mouvement, les Guyanais, en particulier les travailleurs et les classes populaires, ont pu constater que leurs conditions de vie ne s'étaient pas améliorées. Au contraire, en supprimant une grande partie des emplois aidés, le gouvernement actuel a aggravé la situation. Les Guyanais exigent aujourd'hui que l'État respecte ses engagements.

En affichant son mépris habituel à l'égard des travailleurs, Macron a provoqué une explosion de colère. La population de Guyane lui a donné la seule réponse qu'il méritait ! »

Avec la crise sanitaire et ses suites économiques la question qui se pose devant la population c'est : quand allons-nous faire payer les responsables qui se sont enrichis sur notre dos depuis des générations ?

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m'abonner au journal **Lutte ouvrière - Île de La Réunion** pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail :

contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org



Impression spéciale *Lutte ouvrière*

Commission paritaire n°

1019C85576

Directeur de publication : Didier

Lombard

Tirage : 100 exemplaires

ISSN : 2552-7282



Lutte ouvrière

des idées pour comprendre le monde

Visiter le site

<https://www.lutte-ouvriere.org/comprendrelemonde/>